SYNDICAT FO SERVICES 92

Puteaux le 1er Janvier 2015

Cher(e) Adhérent(e),

Vous trouverez joint à ce courrier le bulletin d'adhésion pour l'année 2015. Le montant de la cotisation reste identique et ne subit pas d'inflation depuis 2012.

Par souci de simplification et d'équité, notre syndicat identifiera les adhérents uniquement selon les 2 statuts suivants : ETAM et IC. Les cotisations minimales annuelles seront respectivement de 150 et 200 euros.

Votre volonté d'adhérer à notre syndicat nous conforte dans les actions que nous menons, sans relâche, pour faire respecter les droits des salariés de votre branche professionnelle.

En cette période où le souci principal du patronat est la remise en cause de nos droits conforté par les mesures d'austérité gouvernementales avec la complicité de certaines organisations syndicales, la lutte est, plus que jamais, fonction du rapport de force que nous sommes en mesure d'établir.

Ces dernières années auront vu la remise en cause de certains droits avec les accords de *« compétitivité des entreprises et de la sécurisation des emplois », « Pacte de responsabilité » et la loi MACRON à venir. Tout cela* signé par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC. Plus particulièrement, dans le secteur « Syntec » les conditions de travail se précarisent : CDI kleenex, stagnation de salaire, objectifs irréalistes, travail supplémentaire non payé…

C'est pourquoi la syndicalisation massive est nécessaire pour que les forces en présence penchent en votre faveur.

N'hésitez pas à faire connaître votre syndicat à vos collègues. Militer, même dans une faible mesure, est aussi important qu'adhérer.

L'adhésion à FO SERVICES 92 permet, à travers une convention d'honoraires signée avec des avocats, d'apporter une défense rapide et efficace aux conflits que vous pourriez être amenés à rencontrer au cours de votre vie professionnelle.

De plus, votre carte d'adhérent **Force Ouvrière** vous donne accès à :

L'**AFOC** (**A**ssociation **F**orce **O**uvrière des **C**onsommateurs) située
141, avenus du Maine 75014 Paris
Tél. : **01 40 52 85 57**

C'est un service de défense des consommateurs qui intervient pour tout litige rencontré dans votre vie courante, exemple : contestation d'un article acheté non conforme, délai de livraison non respecté, etc.

Nous vous remercions, cher(e) Adhérent(e), et vous prions de croire en notre sincère amitié syndicaliste.

Arthur DENEANU
Secrétaire FO SERVICES 92